

N° 2018/020  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du lundi 09 avril 2018

Par suite d'une convocation en date du 03 avril 2018, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 09 avril 2018 à 19h30 sous la présidence de M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.

Etaient présents :

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE
M. VOLLE Stéphane	Mme CROUZET Béatrice
<b>M. ALLIER Jérôme</b>	Mme GIGON Christine
M. MARTINS DE FREITAS Éric	Mme COSTE Marie-Claire
M. MONTEIL Bernard	Mme LÉVÊQUE Marie-José
	Mme PRUDHON Claude

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents ayant donné procuration:**

M. FLECHON Vincent a donné procuration à M. CROS Samuel  
M. LECOMTE Marc a donné procuration à Mme PRUDHON Claude  
M. PARRA Baltazar a donné procuration à M. JEANNE Jean-Pierre  
M. THÉRY Jacques a donné procuration à Mme CROUZET Béatrice

**Absente excusée**

Mme SERRE Océane.

*Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme GIGON Christine est élue pour remplir cette fonction.*

**DELIBERATION N° 04-09/04/2018**  
**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Monsieur JEANNE Jean-Pierre, donne la parole à Mme ROSE-LEVEQUE Christelle, Adjointe aux finances, pour la présentation du budget primitif 2018.

Madame ROSE-LEVEQUE Christelle présente le budget par section, elle présente les dépenses et recettes de fonctionnement par chapitres. La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 1 394 408,76€.

Madame ROSE-LEVEQUE Christelle présente ensuite la section d'investissement par chapitres et précise les principaux investissements programmés en 2018 :

- Achat de 5 urnes supplémentaires pour le cimetière
- Travaux de voirie comprenant la réfection de murs, la réalisation de trottoirs et d'arrêt de cars RD 2 et la réalisation d'arrêts de cars RD 104
- La poursuite de l'aménagement de la place d'Onclaire avec la construction d'un bâtiment pour les services techniques, d'une halle et la mise en accessibilité de l'accès à l'auberge du poivre d'âne et du moulin de la Pataudée ainsi que l'éclairage public de la place.
- Des travaux de réseaux d'eaux pluviales sur le secteur de Villeneuve.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 486 566,17€.

## N° 2018/020 (suite)

Ces travaux sont financés par des fonds propres, des subventions d'Etat, du Département, de la Région, du SDE 07 et par un emprunt.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- vote le budget primitif 2018 tel que présenté et joint à la présente.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les différents partenaires financiers afin de mener à bien tous les projets 2018.
- Autorise Madame ROSE-LEVEQUE Christelle, adjointe aux finances, à solliciter les organismes financiers afin de concrétiser l'emprunt voté dans ce budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

